

Elève : Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Classe : \_\_\_\_\_

**Objet :**

Modification du nombre de jours au self

Madame, Monsieur,

Votre enfant est actuellement inscrit au self :  le lundi  le mardi  le jeudi  le vendredi

Pour des raisons liées à des changements d'ordre professionnel, vous pouvez faire une modification (choix des jours ou nombre). Celle-ci doit être signalée au secrétariat au plus tard :

- le 10 du mois pour un effet le 15 du mois
- le 25 du mois pour un effet le 1<sup>er</sup> du mois suivant.

Vous trouverez ci-dessous un coupon que votre enfant devra présenter rempli au bureau de la Vie Scolaire accompagné de son carnet de liaison afin de modifier si besoin les autorisations de sortie.

Nous vous invitons aussi à consulter les documents suivants :

- ❖ sur le site Internet [www.saintmichelliffre.org](http://www.saintmichelliffre.org) :
  - les informations sur le fonctionnement du self (inscriptions au self, absences et remboursements, tarifs, paiement, oubli ou perte de carte) (*donné le jour de la rentrée avec le coupon d'inscription à l'année*)
  - ce courrier+coupon pour modification des jours ou désinscription de la restauration en cours d'année
  - les menus
- ❖ sur le site Internet [www.scolinfo.net](http://www.scolinfo.net) (dans « Vie scolaire – Self » avec les identifiants « parents ») :
  - les passages au self
  - les absences au self (justifiées ou non)
  - le solde de votre compte
  - les mouvements financiers (facturation et paiements)



Bien choisir les dates

**Self**

Du 04/12/2017 au 10/12/2017

PASSAGE		ABSENCES	SOLDE	MOUVEMENTS FINANCIERS
Date	Point de contrôle			Total
07/12/2017	PCSELF			4,88 €
05/12/2017	PCSELF			4,88 €
04/12/2017	PCSELF			4,88 €
<b>Total</b>				<b>14,64 €</b>

Recevez, Madame, Monsieur, nos sincères salutations.

Le Chef d'Etablissement  
Y. FLOCH

## RESTAURATION COLLEGE – MODIFICATION DU NOMBRE DE JOURS

**Coupon à retourner à Mme GUILLEMET accompagné du carnet de liaison (pour modification des autorisations de sortie)**

Madame, Monsieur \_\_\_\_\_ parents de \_\_\_\_\_ en classe de \_\_\_\_\_

qui était inscrit au self :  le lundi  le mardi  le jeudi  le vendredi

font le choix suivant à partir du :  01 / \_\_\_ / \_\_\_  15 / \_\_\_ / \_\_\_ (le coupon doit être donné au collège avant la date choisie)

Inscription :  le lundi  le mardi  le jeudi  le vendredi

Pas d'inscription au self (élève devenant externe)

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_

Signature des parents

Reçu le \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_  
Transmission au secrétariat  
par Mme GUILLEMET après visa